

**DÉCLARATION SOLENNELLE POUR LES PARENTS BIOLOGIQUES AFFIRMANT LA FILIATION**

(quand le nom d'un parent ne figure pas sur la preuve de naissance de son enfant)

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par Services aux Autochtones Canada conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html>). Seuls les renseignements nécessaires à l'administration du programme d'inscription des Indiens et du programme de Certificat sécurisé de statut d'Indien sont recueillis. La collecte et l'utilisation des renseignements personnels sont autorisées par la *Loi sur les Indiens* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>). Les renseignements recueillis sont utilisés pour établir le droit à être inscrit au registre des Indiens et l'appartenance à une Première Nation dont la liste de bande est tenue par le Ministère, pour délivrer un Certificat sécurisé de statut d'Indien aux personnes inscrites et pour la prestation d'avantages et de services aux personnes inscrites. La description de cette collecte de renseignements personnels (AADNC PPU 110, AADNC PPU 220) est disponible à *Info Source* (<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1353081939455/1353082011520>). Vous avez le droit d'accéder et de demander des corrections à vos renseignements personnels en contactant le coordonnateur de la protection des renseignements personnels du Ministère au 819-997-8277. Pour plus d'information concernant la protection des renseignements personnels, les plaintes et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, veuillez consulter le Commissaire à la protection de la vie privée au 1-800-282-1376.

Instructions

► En vertu de la *Loi sur les Indiens*, l'admissibilité au statut d'Indien est fondée sur le degré de descendance d'ancêtres qui sont inscrits ou ont droit de l'être.

► La Déclaration peut être utilisée par un ou les deux parents biologiques pour affirmer la filiation **quand le nom d'un parent ne figure pas sur la preuve de naissance de son enfant** (habituellement, un certificat de naissance).

Remarque : La Déclaration ne remplace pas la preuve de naissance qui doit être soumise avec une demande d'inscription.

Remarque : La Déclaration n'est pas nécessaire si vous avez une ordonnance d'un tribunal déclarant la filiation biologique.

► Les parents peuvent faire une déclaration en utilisant le même formulaire ou des formulaires distincts.

► **La Déclaration doit être signée en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment et à recevoir des déclarations**, par exemple un commissaire à l'assermentation / aux affidavits, un avocat, un notaire ou un juge de paix.

► Pour obtenir des formulaires ou plus d'information, visitez le www.canada.ca/statut-indien ou appelez au 1-800-567-9604.

► **Veuillez remplir le formulaire à l'écran ou écrire en caractères d'imprimerie à l'encre noire ou bleu foncé.**

SECTION 1 : Parents biologiques

Parent		Autre parent	
Nom de famille		Nom de famille	
Nom de famille à la naissance (si différent du nom indiqué ci-dessus)		Nom de famille à la naissance (si différent du nom indiqué ci-dessus)	
Prénoms		Prénoms	
Date de naissance (AAAAMMJJ)	Numéro de téléphone (le jour)	Date de naissance (AAAAMMJJ)	Numéro de téléphone (le jour)
Numéro de registre (10 chiffres; s'il y a lieu)		Numéro de registre (10 chiffres; s'il y a lieu)	
Adresse postale (numéro, rue, appartement, case postale)		Adresse postale (numéro, rue, appartement, case postale)	
Ville	Province / Territoire (Canada)	Ville	Province / Territoire (Canada)
État (É.-U.)	Code postal / ZIP	État (É.-U.)	Code postal / ZIP
Adresse courriel		Adresse courriel	

SECTION 2 : Personne au nom de laquelle une déclaration est faite (enfant)

Nom de famille	Prénoms	
Nom de famille à la naissance (si différent du nom indiqué ci-dessus)	Date de naissance (AAAAMMJJ)	
Numéro de registre (10 chiffres; s'il y a lieu)	Numéro de téléphone (le jour)	Numéro de téléphone (autre)



SECTION 3 : Déclaration des parents

Je déclare solennellement que les personnes dont les noms figurent ci-dessous sont les parents biologiques de l'enfant dont le nom figure ci-dessous. Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Parent	Nom de famille	Prénoms
Autre parent	Nom de famille	Prénoms
Enfant (adulte ou mineur)	Nom de famille	Prénoms

Renseignements supplémentaires (facultatif)

► Si l'un des parents ne fait pas de déclaration au moyen de ce formulaire ou d'un formulaire distinct, vous pouvez fournir une explication si vous le désirez. Cela facilitera le traitement de la demande de votre enfant.

SECTION 4 : Personne autorisée à faire prêter serment

Commissaire à l'assermentation / aux affidavits Notaire / Notaire public Avocat

Autre (précisez) :

Nom de famille		Prénoms	
Nom de l'entreprise / organisation (s'il y a lieu)		Numéro de téléphone (le jour)	Numéro de téléphone (autre)
Adresse courriel		Adresse postale (numéro, rue, bureau, case postale)	
Ville	Province / Territoire (Canada)	État (É.-U.)	Code postal / ZIP

Nombre de déclarants (apposez vos initiales pour indiquer qui fait une déclaration au moyen du présent formulaire)

Les deux parents ► _____ Un seul parent ► _____

Déclaré devant moi :	Ville	Province / Territoire / État	Date (AAAAMMJJ)
----------------------	-------	------------------------------	-----------------

SECTION 5 : Signature

Nom du parent (nom de famille, prénoms)	Signature de la personne autorisée à faire prêter serment
Signature	
Nom de l'autre parent (si les deux parents font une déclaration)	
Signature	

(S'il y a lieu, ajoutez votre sceau / timbre et renseignements tels que numéro de permis, numéro et date d'expiration de votre commission)